

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)	DFFD	Date	11 février 2025
Numéro	25.319	Heure	21h55

**Auteur-e(-s) :** Mathias Gautschi

**Titre :** Impôts des associations et reconnaissance d'utilité publique

**Contenu :**

L'obtention du statut d'utilité publique pour une association relève-t-elle uniquement de l'appréciation du taxateur et du « sens du sacrifice » manifesté par cette association ou y a-t-il des critères objectifs ? Combien le service des contributions a gagné à taxer systématiquement les associations bénéficiaires de subventions, et combien d'heures sont consacrées à examiner les comptes d'associations dont le bénéfice ne dépasse pas 20'000 francs ?

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** (obligatoire) :

Mathias Gautschi

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :